

# LA LETTRE DE SERGE LEZEMENT



Conseiller municipal Mouvement Républicain et Citoyen

juin 2013



Madame, Monsieur,

L'actualité tant sur notre ville que sur Caen la mer m'a amenée à prendre un certain nombre de positions et initiatives, peu relayées par la presse. Dans cette lettre je rappelle et développe mes prises de positions. Bien sûr, en tant que conseiller municipal d'opposition, je n'ai pas le pouvoir de décider, mais lors de nos conseils municipaux je défends des principes républicains de solidarités, d'intérêt général, utiles à ce qui doit répondre aux aspirations ou demandes de nos concitoyens. Ainsi les dossiers du **chauffage collectif**, le traitement des **déchets ménagers**, la **vidéo protection**, la **dette de la ville** sont pour nous tous des dossiers importants pour la vie de tous les jours. D'autres dossiers concernant les habitants de Caen la mer comme le tramway, le mix énergétique doivent être engagés et soutenus.

Dans cette période de crise profonde, de précarité, de chômage de masse, de restrictions budgétaires, les élus doivent être attentifs aux dépenses qui doivent être tournées vers des investissements susceptibles d'accompagner ou de favoriser l'emploi. Mais bien évidemment la solidarité entre tous doit être renforcée pour assurer, à ceux qui en ont le plus besoin, les moyens de vivre décemment pour passer cette crise profonde.

Je pense que les élus doivent se donner des priorités et prendre en compte la vie de tous les jours comme le **logement** et le **chauffage**, les **déplacements** qui assurent l'accès à l'emploi, aux services publics et à toutes activités nécessaires à une vie citoyenne. C'est d'abord une question de volonté politique dans une période où trop de responsables politiques se comportent en comptables oubliant souvent les grands projets d'avenir.

La question de l'emploi est la préoccupation majeure et j'attends comme vous des décisions fortes, au niveau national et européen, pour **sortir de la nasse de la monnaie unique et passer enfin à une monnaie commune où chaque pays retrouverait une parité monétaire permettant de relancer son économie**. Il n'y a pas d'autre choix pour sauvegarder notre modèle économique, social et culturel. Je vous invite à débattre des questions municipales et des positions que j'ai défendues lors de ces derniers mois où vous pourrez donner votre point de vue de citoyen Hérouvillais.

Avec mes sentiments dévoués, recevez, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.

Serge LEZEMENT

## 2 REUNIONS PUBLIQUES

**Jeudi 20 Juin 20H30**

**Salle Polyvalente Quartier Haute Folie**

**Mercredi 26 Juin 18H30**

**Salle Polyvalente Quartier du Val**

# Un progrès économique et environnemental pour le chauffage collectif et individuel

Lors de ma conférence du 5 décembre 2012, j'ai fait part de mes propositions tant en ce qui concerne la ville d'Hérouville que Caen la mer. Je constate que l'actualité, avec notamment les augmentations des tarifs de l'électricité, remet en perspective mes réflexions sur ce sujet de la vie de tous les jours. Voici les points essentiels d'une réflexion et de décisions qui pourraient en découler :

**Le bassin de Caen dispose d'une nappe phréatique et d'une eau du canal abondantes**  
dont la température est de l'ordre de 12°C. ***Caen la mer dispose également d'une ressource inédite telle que les eaux usées de toute l'agglomération*** soit 22 000 m<sup>3</sup> par jour à une température de 14°C.

**La géothermie et le concept de « pompe à chaleur »** ont des applications multiples. L'utilisation de ce type d'énergie, par captage d'eau de mer, de la société de HLM « *Presqu'île Habitat de Cherbourg* », est un succès avec un coût mensuel de l'énergie nécessaire au chauffage à 40€ par mois pour 1300 logements desservis.

« *Caen habitat* » avec son chauffage au gaz et cogénération est aussi très intéressant. Ces exemples hélas sont bien rares.

**Des économies de chauffage pour les hérouvillais desservis :**

A Hérouville les calories fournies par l'usine d'incinération de Colombelles représentent environ 90% et les 10% nécessaires en appoint sont fournies par une chaudière à gaz.

*Compte tenu du coût du gaz, beaucoup plus élevé, le procédé de géothermie par pompe à chaleur permettrait de stabiliser la facture énergétique, voire de la réduire.*

***Preuve que les coûts de l'énergie ne sont pas condamnés à croître.***

C'est pourquoi je n'ai cessé d'intervenir auprès du conseil municipal pour que des sondages de la nappe soient effectués autour de la station de distribution et de chauffage d'Hérouville. Sur ce point il semble que j'ai été entendu car ***une enveloppe budgétaire a été votée en mai 2013*** lors du budget supplémentaire.

**Une contribution à la transition énergétique** indispensable aux engagements nationaux et internationaux du Grenelle de l'Environnement par la ***diminution du CO<sub>2</sub> rejeté et une réduction du gaz importé*** ce qui contribuerait à redresser notre balance commerciale.

**Une sortie « par le haut » d'un conflit coûteux pour Hérouville et le SYVEDAC.**

En adoptant la géothermie par pompe à chaleur, si l'étude montre que c'est faisable, *Hérouville ouvrirait la voie à d'autres réalisations, au niveau de Caen la mer.*

**Plus de transparence et d'outils pédagogiques pour les citoyens et élus :**

J'ai proposé un ***rapport annuel sur la filière*** incluant des données statistiques depuis l'usine d'incinération jusqu'à l'usager. Données indispensables à tous : usagers, élus, associations, organismes de logements collectifs.

## **En France on n'a pas de pétrole mais on a des idées !**

- Tout d'abord je trouve déplorable que les collectivités locales et l'Etat, garant de l'application des textes législatifs, n'appliquent pas ***le décret***<sup>1</sup> imposant une étude de faisabilité de l'approvisionnement en énergie avant tout dépôt de permis de construire.
- Alors pourquoi les communes ne se lancent-elles pas dans ces investissements d'avenir ? Sans doute par manque de moyens ou de compétence mais aussi par facilité. C'est pourquoi ***je propose la création d'une société d'économie mixte Energie***, au niveau de Caen la mer, qui serait chargée de financer tout nouveau projet répondant à ce décret. J'appelle l'ensemble des élus à débattre de ma proposition et ainsi affirmer une réelle ***volonté politique*** dans un domaine qui touche directement le pouvoir d'achat de nos concitoyens et permettrait de passer de la parole aux actes.

***Parler de la transition énergétique c'est bien. La mettre en œuvre c'est mieux.***

<sup>1</sup> Décret n°2007-363 du 19 mars 2007 et arrêté du 18 décembre 2007

## Collecte des déchets : des interrogations

Le ramassage des ordures ménagères a fait l'objet de nombreuses réactions à Hérouville et dans les communes de Caen la mer. Pourtant les arguments avancés « *Réduire les impacts de la collecte sur l'environnement, améliorer la sécurité des agents de collecte, maîtriser les coûts en conservant la qualité de service* » paraissaient logiques et de bon sens.

- *Impacts sur l'environnement pour les déchets verts* : y aurait-il un avantage à éviter que des camions éboueurs polluent en incitant les habitants à prendre leur véhicule pour porter leurs déchets ? les voitures ne pollueraient-elles pas ?

- *améliorer la sécurité et réduire la pénibilité du travail des agents* : nous constatons pourtant que très souvent, pour respecter la cadence imposée par Veolia, ces agents récupèrent les sacs manuellement dans les containers.

En résumé les critiques portent sur :

- Le **remplacement des sacs verts par des bacs** pour diminuer la fréquence.

- La **multiplication de bacs à déchets encombrants** au pied des maisons est peu esthétique.

- Le **transport des déchets** quand on a ni remorque ni coffre suffisant.

Et pourtant des solutions logiques et pragmatiques auraient pu être proposées, si une consultation préalable des habitants avait été réalisée.

**La citoyenneté si régulièrement scandée peut-elle continuer à être bafouée ?**



Ces changements cachent en réalité l'aspect comptable d'une période d'austérité qui ne dit pas son nom en limitant un service public très important.

C'est pourquoi je renouvelle mes propositions :

- Retour en **régie publique** du service de ramassage des déchets ménagers.
- **Lieu de collecte commune**, comme précédemment, pour éviter les entrées de camions dans des impasses qui détériorent la chaussée (qui paiera les dégâts ?)
- Ramassage des déchets verts, avec **compostage sur la commune**, supprimant ainsi des kilomètres de déplacements inutiles.

## La dette à Hérouville : qu'en est-il ?

La dette est un sujet sensible qui au niveau d'une commune est rarement l'objet d'interrogations. C'est pourquoi il est utile, par quelques données simples, d'informer les habitants qui sont directement concernés par les impôts locaux. *Chaque année un rapport obligatoire* est transmis aux élus sur l'évolution de la dette. Celui-ci fait apparaître sur deux années un niveau et une évolution préoccupante de la dette par habitant comparativement aux villes de même taille :

	2012	2011
HEROUVILLE	1370€	1306€
Villes comparables en France	1057€	1080€

Il est nécessaire en même temps d'apporter quelques précisions pour l'avenir :

### **Ce qui pèse (ou pèsera):**

- notre ville achève sa rénovation urbaine, grâce au plan national qui a financé celle-ci. Le coût pour la ville d'Hérouville des aménagements qui lui reviennent a été supérieur à des investissements de « croisière ».
- Les dotations de l'Etat qui sont fonction, en particulier de la population communale, ont baissées suite à la rénovation urbaine mais aussi de la taille des familles. Nous sommes passés d'environ 24 000 habitants en 2000 à 21000 en 2010.
- La diminution de la population entraîne une réduction des rentrées fiscales.

### **Ce qui nous sert (ou nous a servi):**

- Les dotations de l'Etat très importantes pour les villes qui comme Hérouville se sont engagées dans la rénovation urbaine (dotations très supérieures à la baisse de la population).
- L'accroissement à venir de la population au fur et à mesure des reconstructions ou constructions sur de nouveaux espaces qui apportera de nouveaux impôts mais aussi des dotations supérieures de l'Etat.

### **Comment assurer l'avenir ?**

*Le remboursement de la dette est de 10,25 années si nous ne faisons aucun investissement. C'est mission impossible.* Plus inquiétant pour l'avenir : les 30% d'emprunts risqués que la ville a cru lever à des taux faibles. Plus surprenant certains emprunts toxiques ont été effectués sur les marchés internationaux dans des monnaies extérieures à la zone euro. Qu'une commune qui gère l'argent des citoyens le fasse ainsi c'est anormal.

Par ailleurs je constate que la ville a emprunté en 2012 à un taux de 4,57% quand le taux moyen était de 3,29% pour les collectivités locales. C'est la preuve que les banques ont pris en compte les incertitudes liées aux 30% d'emprunts risqués.

***Notre ville est donc endettée et marquée par de fortes incertitudes pour ses futurs investissements.***

---

## La ville se dote d'une vidéo protection

Lors du conseil du 13 mai nous avons débattu de l'installation de caméras au grand Parc et sur la place du café des images. D'une manière générale ce dispositif vise à répondre au sentiment d'insécurité des personnes et en particulier des plus âgées. Nous savons que de ce type de moyen technique de surveillance n'a pas prouvé son efficacité, hormis quelques cas particuliers de lieux publics à fortes délinquance. Hérouville n'est pas le PSG, il faut donc garder raison. De plus limiter son installation à un quartier ne nous garantit pas de demandes similaires comme c'est déjà le cas aux Belles Portes. Pourquoi j'ai voté contre :

- En tant que républicain j'estime que c'est à l'Etat d'assurer la sécurité des citoyens par une amélioration de ses moyens autant techniques qu'humains.
- Le coût de cette équipement est prohibitif, 49 000 € pour son financement. Par ailleurs il faut indiquer que le cout de la sécurité pris en charge par la ville est supérieur à 500 000 € par an. Les réponses sont ailleurs :
- retour à une véritable police de proximité
- renforcement du commissariat de police. A chaque fois que la commune a accru ses moyens ceux de l'Etat ont diminués.
- Renforcer les politiques de prévention plus efficaces que des caméras.

**A l'heure des difficultés financières qui s'annoncent, il faut mesurer l'efficacité des moyens que l'on met en œuvre.**